

« des deux mosaïques de Vienne vendues par M. Contamin aîné, rue des Gargattes ». Le vendeur est aussi appelé Contamin dans les deux lettres préfectorales des 20 février et 6 mars. Par contre, dans le devis estimatif de l'architecte Desjardins (29 décembre 1857), il est dit que les mosaïques ont été « acquises de M. Jouffray cadet fils, chemin de Vimaine, près le Champ de Mars, à Vienne »<sup>1</sup>. C'est sans doute une méprise : Jouffray intervint dans l'affaire à un autre titre. Le 15 décembre 1857, il réclame une indemnité pour les dommages qui lui seront causés par l'enlèvement de l'une des mosaïques. Le 9 mars 1858, entre Desjardins et lui il est convenu que la ville de Lyon lui paiera une indemnité de 900 francs pour tous dégâts causés par l'enlèvement à faire des deux mosaïques, dont une se trouve dans son terrain même, et pour remise en état de ce terrain<sup>2</sup>. D'où semble résulter que Jouffray était devenu propriétaire d'une partie de l'emplacement occupé par les deux mosaïques, mais non des mosaïques elles-mêmes<sup>3</sup>.

Le prix d'achat fut, pour les deux, 1.700 francs, d'après Wäisse, Desjardins et Martin-Daussigny<sup>4</sup>. L'acte de vente ne figure pas au dossier. Pour l'enlèvement, le transport et la mise en place au Palais des Arts, on y trouve<sup>5</sup> deux devis, l'un sans date, de Mora frères, mosaïstes, s'élevant à 6.754 francs<sup>18</sup> ; l'autre, de l'architecte Desjardins, en date du 29 décembre 1857, approuvé par l'administration préfectorale le 25 février 1858, s'élevant à 6.757 fr. 96. Il est spécifié dans ce dernier que l'indemnité à Jouffray et tous les travaux quelconques y sont compris. Les opérations relatives à la grande mosaïque sont évaluées à 3.080 francs pour une surface approximative de 11 mètres par 7, celles qui concernaient la petite à 2.053 francs pour une surface des deux tiers. L'exécution du devis resta partielle. Enlevées et transportées à Lyon, les mosaïques ne furent ni l'une ni l'autre réparées et reposées. Pourquoi ? La raison n'est pas douteuse, du moins en ce qui regarde la grande, la seule dont la repose fût d'un réel intérêt : on ne trouva pas dans les salles du musée, tel qu'il était alors,

1. *Arch. mun.*, M<sup>1</sup>b.

2. *Ibid.*

3. Comp. J. Leblanc, dans *Bull. monum.*, 1867, p. 384 : « A quelques mètres au sud (des mosaïques de 1841), et dans la même propriété, achetée quelque temps après par M. Jouffray, mécanicien... ».

4. La *Revue archéologique*, pass. cité, donne inexactement le chiffre de 1.500 francs.

5. *Arch. mun.*, M<sup>1</sup>b.